

Le saviez-vous ?

Une fonctionnaire née en 1953, ayant commencé sa carrière à 35 ans, après avoir élevé 3 enfants, au dernier échelon de la catégorie C :

- ne pourra pas partir à 60 ans (elle devra attendre au moins 61 ans)
- percevra 582 € par mois au lieu de 880 €.



Réunion d'information le jeudi 2 Septembre à 12h30

Amphi Jordan, Bât. Braconnier, La Doua

Et, pour lutter pour le retrait de ce projet catastrophique

Manifestation interprofessionnelle le mardi 7 Septembre,
10 h30, Manufacture des Tabacs

(Rendez-vous Enseignement supérieur et Recherche devant la fresque Montluc)